

"L'Europe reporte ses fiançailles avec la Turquie" dans Libération (20 décembre 1995)

Légende: Le 20 décembre 1995, le quotidien français Libération commente l'opposition de la Grèce à la conclusion d'une union douanière entre l'Union européenne et la Turquie.

Source: Libération. 20.12.1994. Paris.

Copyright: (c) Libération

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"l_europe_reporte_ses_fiancailles_avec_la_turquie"_dans_liberation_20_decembre_1995-fr-331b0ce1-0598-47c6-abf4-303ae24d636c.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

L'Europe reporte ses fiançailles avec la Turquie

L'Union européenne a différé sine die la signature de l'accord d'union douanière qui devait être conclu avec la Turquie hier soir à Bruxelles. Le texte, destiné à entrer en vigueur le 1er janvier 1996, constitue une priorité du gouvernement turc, qui le considère comme déterminant pour son intégration européenne. Si les Douze ont rappelé leur volonté d'aboutir rapidement à un accord, la Grèce demande au préalable des garanties sur l'avenir de Chypre, dont le nord est occupé par les Turcs. La situation des droits de l'homme en Turquie préoccupe également l'Union européenne qui a demandé à ce que la justice turque revienne sur les récentes condamnations à de lourdes peines de prison de huit députés d'origine kurde

La Grèce oppose son veto à la conclusion d'une union douanière

Bruxelles (UE),
De notre correspondant

La Grèce a mis son veto, hier à Bruxelles, à la signature d'un accord d'union douanière entre l'Union européenne et la Turquie. Non pas en invoquant la violation des droits de l'homme dans ce pays, mais, plus prosaïquement, l'occupation depuis 1974, du nord de l'île de Chypre par les troupes turques. Le traité, qui aurait dû entrer en vigueur le 1er janvier 1996, est donc renvoyé aux calendes...grecques.

« Une erreur stratégique »

Le conseil d'association UE/Turquie, qui s'est réuni à Bruxelles hier soir, a montré que la Grèce était totalement isolée dans cette affaire, ses quatorze partenaires⁽¹⁾ ayant adopté une déclaration répétant leur volonté politique de parvenir de parvenir à un accord avec Ankara dans les meilleurs délais. Le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, a répété que ce serait « *une grave erreur stratégique que de refermer la porte à la Turquie* ». Optimiste, il a estimé que tout n'était pas perdu, « *la délégation grecque ayant laissé entendre qu'elle pourrait faire mouvement au début de l'année prochaine* ».

Ce n'est pas la première fois qu'Athènes paralyse la politique de l'Union vis-à-vis de la Turquie : 4 milliards de francs d'aide financière destinés à Ankara sont bloqués depuis plusieurs années. Mais, cette fois, l'enjeu était autrement plus important : pour la première fois de son histoire, l'Union européenne se proposait de signer une union douanière avec un pays non membre. Pour comprendre la portée de cet accord, il faut se rappeler que l'ex-Communauté européenne, était, au départ, une simple union douanière. En clair, cela signifie que la Turquie aurait été intégrée au Marché unique européen - mais les restrictions à la libre circulation des personnes auraient été maintenues. Ce qui impliquait pour la Turquie que, non seulement, elle adopte le tarif douanier extérieur des Douze (les droits de douane qui protègent le marché européen), mais qu'en outre elle supprime ses propres barrières tarifaires avec l'Union (qui atteignent encore 60% sur les voitures, par exemple) et surtout qu'elle fasse sienne les règles régissant le Marché unique, notamment dans le domaine de la concurrence, des aides d'Etat ou de la propriété intellectuelle. Cet accord aurait donc été beaucoup plus loin que les accords d'association signés avec les pays de l'Est, qui, eux, ne prévoient que l'instauration d'une zone de libre-échange entre ces pays et l'Union.

Les négociations, qui ont débuté il y a un an avec la bénédiction de la Grèce, sont allées bon train. Le gouvernement d'Ankara a même déjà déposé devant son Parlement la plupart des textes nécessaires à l'adoption de sa législation à celle de l'Union. Et ce, en dépit de la résistance d'une partie de ses entrepreneurs les plus archaïques, peu soucieux d'affronter la concurrence des produits de l'Union, surtout selon les règles du jeu fixées par cette dernière : ainsi, en acceptant de protéger la propriété intellectuelle, la Turquie fait une croix sur le juteux marché de la contrefaçon. D'ailleurs, personne ne fait mystère à Bruxelles du fait que ce pays risque, dans un premier temps, de souffrir d'un tel accord alors que, déjà, la Turquie représente le premier excédent commercial de l'Union (33 milliards de francs en 1993).

Un pas vers l'adhésion

D'où l'importance du déblocage parallèle de l'aide financière promise à ce pays afin de l'aider à surmonter le choc de son intégration à un espace économique développé (le revenu par tête est de 97.000 francs en moyenne dans l'Union contre 16.000 francs en Turquie)

Mais la Turquie, à terme, devrait y trouver son compte. D'abord, avec raison, Ankara voit dans cet accord d'union douanière le second pas vers l'adhésion – le premier ayant été l'accord d'association signé en 1963 qui prévoyait clairement une perspective d'intégration à la CEE. Le gouvernement de Tansu Ciller espère ainsi pouvoir arrimer son pays à l'Europe et mieux résister aux sirènes intégristes et isolationnistes. Ensuite, celui-ci compte sur cet accord pour mener à marche forcée la modernisation de l'économie turque.

Enfin, si l'union augmentera certainement ses exportations, il en ira de même pour les Turcs, notamment dans le secteur textile : « *il y a du grain à moudre des deux côtés* », estime l'un des experts de la Commission. On rappelle à Bruxelles que la Turquie, pays de 60 millions d'habitants, a un taux de croissance « *à la coréenne* », compris entre 6 et 7% par an et ce depuis dix ans. Selon des estimations prudentes, le flux commercial entre l'Union et la Turquie devrait augmenter de 3 milliards de dollars par an grâce à l'Union douanière.

Maladresses turques

C'est ce bel édifice que la Grèce a remis en cause. Mais on fait valoir, à Bruxelles, qu'Athènes n'est pas seul responsable, la Turquie ayant multiplié les maladresses : refus de négocier sur Chypre, condamnation des députés kurdes, déclarations guerrières à l'encontre de la Grèce, etc. Dans leur déclaration d'hier, les Douze, tout en affirmant leur volonté de conclure l'union douanière, lancent un appel aux autorités turques afin qu'elles fassent des progrès dans le respect des droits de l'homme et débloquent les négociations sur Chypre. Les Grecs ont - geste de bonne volonté ? - accepté qu'un conseil d'association soit convoqué pendant la présidence française de l'UE, qui débute le 1er janvier.

(1) L'Autriche, la Finlande et la Suède, associées à ces travaux, ne deviendront membres à part entière de l'UE qu'au 1er janvier 1995.